



## Histoire de l'Aeeps

par Denis Abonnen,  
Professeur d'EPS  
(SIUAPS Marseille)  
Doctorant en Histoire  
contemporaine.

# La création en 1936, de l'Amicale, structure associative d'engagement pour une éducation physique pédagogique

### L'AEEPS, structure associative héritière d'une histoire

L'AEEPS n'a pas un passé ; elle a une histoire. Rassemblement de spécialistes de l'EPS, cette structure associative fait partie du paysage de l'EPS en France.

Engagés dans la défense de l'EPS, à travers les formations initiale et continue des enseignants d'EPS, les membres de cette association ont continuellement mené des actions pédagogiques militantes conformes aux buts énoncés lors de sa création.

Parmi les nombreuses associations qui ont vu le jour pendant la période du Front populaire, l'Association des Enseignants d'Education Physique et Sportive, occupe une place qui mérite qu'on lui consacre une étude historique. Créée en automne 1936, à l'initiative de quelques enseignants de l'Ecole Normale d'EP balbutiante, ses valeurs impulsent peu à peu un esprit de "corps", dans une profession qui à l'époque de sa création se cherche. Sa structure associative traverse la période trouble de la seconde guerre mondiale, s'adapte dans le contexte modifié de l'EPS qui suit, et, existe toujours, bien après la disparition de son école de rattachement originelle : l'ENSEP. Malgré ce parcours, les nombreuses réalisations de l'association dans le domaine de la formation professionnelle continue n'ont donné lieu, jusqu'à présent, à aucun travail historique d'envergure (1). L'esprit des premiers amicalistes se perpétue pourtant dans les activités récentes de l'association. Les raisons qui ont rendu nécessaire sa création ont provoqué des liens si forts entre les adhérents, soutenus par des convictions identiques tenaces en faveur de l'enseignement de l'EPS, que ce projet perdure, certes sous une autre forme, aujourd'hui.

C'est de cette histoire dont il est question dans cet article, consacré aux circonstances de la création de l'association dénommée : Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'Ecole Normale d'Education Physique ou plus simplement l'Amicale. Notre propos est d'expliquer l'émergence de cette structure associative, en tenant compte de la situation de l'Education Physique dans l'enseignement au cours des années 1930 et de l'état d'esprit qui pouvait animer les protagonistes de cette discipline particulière pour l'époque.

Au-delà des buts généralistes, évoqués dans les documents officiels fournis lors de la création d'une telle structure associative, il existe sans aucun

doute, des mobiles sous-jacents plus précis qui ne s'expriment qu'en petit comité, dans le secret des échanges entre membres associés. Ces motifs, véritables déclencheurs de l'action collective, apparaissent rarement dans les pièces administratives. La confrontation de documents d'archives retraçant les événements vécus par les différents acteurs, remis dans le contexte de la période et éclairés par des témoignages d'Anciens (2), nous permet de comprendre les raisons, pour lesquelles, il était indispensable pour les premiers sortants de l'ENEP de créer l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'Ecole Normale d'Education Physique.

L'Amicale des Anciens Elèves et Elèves de l'ENEP est la première dénomination de l'AEEPS. Elle a son siège à Paris, au sein de l'Ecole Normale d'Education Physique, fondée en 1933. Chacun comprend dès lors que la naissance de l'Amicale est dépendante de l'E.N.E.P. Cette structure si fragile les premières années de son existence, rencontre bien des problèmes. Ceux-ci sont liés aux conditions particulières rencontrées lors de l'émergence de l'ENEP qui met fin à un mode ambigu de formation et de recrutement des professeurs d'EP à la charnière des années 1930. La création de l'Amicale, favorisant l'attachement des premiers amicalistes à l'ENEP et à une forme pédagogique de l'éducation physique dont elle est issue, peut s'envisager alors comme un élément essentiel d'un processus irrémédiable : l'accession des professeurs d'EP à une identité professionnelle singulière et autonome.

### Pour assainir une situation équivoque, l'Etat s'engage dans la formation et le recrutement des professeurs d'EP

Avant 1930, la formation des éducateurs physiques est assurée par des structures subventionnées par l'Etat mais dirigées en grande partie par le corps médical. Les IREP créés à partir de 1927, au sein des facultés de médecine, préparent des candidats au CAEG, degré supérieur, examen nécessaire pour enseigner l'éducation physique dans le système secondaire français. La création de ces instituts doit beaucoup à la ténacité de certains professeurs de médecine, convaincus du bienfait de l'exercice physique dans l'éducation et le maintien de la santé. (Le professeur Tissier, responsable de l'IREP de Bordeaux, le professeur Latarjet, directeur de l'IREP

de Lyon, le professeur Chailley-Bert, directeur de l'IREP de Paris).

En parallèle à ces instituts, le Cours Supérieur d'éducation physique, structure libre mais subventionnée par l'Etat, continue sa préparation au degré supérieur d'éducation physique, sous la direction d'un professeur de médecine, André Latarjet. Ce cours a lieu tous les étés dans les locaux du lycée Michelet de Vanves et dure 5 semaines en moyenne. Les épreuves de l'examen du CAEG degré supérieur ont lieu ensuite.

Ces deux types de formation entrent en concurrence. Les responsables des IREP reprochant au Cours Supérieur sa formation "cours de vacances" et les dirigeants du Cours Supérieur le caractère "cours du soir" des IREP (les séances avaient lieu en soirée à raison de deux heures par jour). A Paris cette divergence se personnalise dans une guerre des chefs entre les professeurs Latarjet et Chailley-Bert. Cette rivalité est préjudiciable pour les candidats qui voient à travers le jugement de leurs prestations, lors de l'examen du CAEG degré supérieur, s'opposer les examinateurs des deux tendances. Si bien que pour être certains de satisfaire les partisans des deux bords, certains postulants s'inscrivent, quand ils le peuvent matériellement, dans les deux formations. La plupart du temps ce sont des instituteurs attirés par l'enseignement de l'éducation physique (ils possèdent nécessairement le CAEG premier degré à l'issue de leur formation).

Les responsables de l'Etat qui ont engagé depuis 1926 des crédits pour favoriser la formation des enseignants en EP conviennent de la nécessité d'exercer un contrôle plus rigoureux en matière d'enseignement de l'EP. C'est ainsi que sont créés par le décret du 24/07/1930 des emplois d'inspecteurs de l'EP. L'exercice de ce contrôle se poursuit par le remplacement du dispositif du CAEG par celui du CAEP dans lequel apparaissent des conditions plus sévères d'accès aux cycles de formation.

"Nul ne sera admis à se présenter, s'il ne justifie de la possession du Brevet élémentaire, du Brevet de l'enseignement primaire supérieur (section générale), du diplôme d'études secondaires ou de tout autre diplôme d'Etat d'un degré plus élevé (Brevet supérieur, Baccalauréat, etc.)" (3)

Malgré cela, les candidats au Cours Supérieur sont de plus en plus nombreux :

"Le nombre de candidats au Cours Supérieur d'Education Physique devient de plus en plus grand : en 1932, 550 candidats, 67 filles et 177 jeunes gens sont admissibles. Les postes disponibles sont de 0 pour les jeunes filles et de 3 pour les jeunes gens. De plus, les candidats reçus

en 1928-29-30-31 n'ont aucune nomination" (4). L'engouement pour l'enseignement de l'éducation physique à l'école ne se traduit donc pas dans les faits par une ouverture de postes budgétaires supplémentaires. Cette situation, tendue pour les éducateurs, apparaît pour l'opinion du moment comme un hiatus entre le budget dispensé par l'Etat pour la formation des professeurs d'éducation physique, celui de l'examen du CAEP, et le peu de poste offert dans les établissements, malgré la nécessité affichée de recourir aux exercices physiques pour améliorer la santé et le bien être des lycéens et collégiens.

Le gouvernement doit prendre des décisions pour éviter un scandale politico financier. Le service de l'éducation physique est alors rattaché à la présidence du Conseil tenue par Edouard Herriot, et, au cours du stage d'information du Cours Supérieur d'EP d'août 1932, Marie Jean-Philippe Marcombes, alors Sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique et médecin, annonce "la prochaine création d'une Ecole supérieure, destinée à compléter les connaissances de tous ordres des meilleurs élèves ayant passé le degré supérieur, école qui serait nationale et indépendante des Instituts Régionaux de province et de Paris" (5).

Le projet de création de cette école nationale montre le souci de l'Etat d'assumer, enfin, la continuité de la formation des éducateurs physiques et de leur recrutement. Les deux professeurs de médecine influents, Latarjet et Chailley-Bert, se livrent une "guerre des chefs" pour assurer la direction de cette Ecole Nationale. Les conséquences de ce triste épisode seront désastreuses pour l'ENEP.

## Emergence de l'ENEP

Le 25/06/1933 un décret transforme le Cours de perfectionnement de l'IREP de Paris en Ecole Normale d'Education Physique et le CAEP modifié devient un certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique, comportant deux parties ; le CAPEP (6). La première partie du CAPEP est un examen et un concours à la fois: l'examen attribue aux candidats une reconnaissance de certaines compétences à enseigner, et à ceux qui ont obtenus les meilleurs résultats, de devenir des boursiers de l'Etat à l'ENEP où ils prépareront la deuxième partie du CAPEP, véritable concours de recrutement de la fonction publique. C'est Chailley-Bert de l'IREP de Paris qui obtient la direction de l'ENEP alors que Latarjet, du Cours Supérieur du lycée Michelet, avait été présenté dans un premier temps.

L'Etat contrôle désormais une partie de la formation de ses professeurs d'éducation physique et l'ensemble du processus de leur recrutement.

## Troubles à l'E.N.E.P. ; Chailley-Bert chahuté

La guerre entre les deux "frères ennemis" de l'éducation physique n'est pas pour autant terminée. Chailley-Bert, voulant profiter de sa position dominante, manœuvre pour obtenir la fermeture de Cours Supérieur de Latarjet. Il l'obtient. Mais ce dernier contre-attaque en orchestrant une campagne de critiques sur l'organisation des études menées à l'ENEP. Elles sont reprises par un ancien Sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique, Chéron, qui déclare publiquement que l'Ecole Normale d'E.P. ne donne pas les résultats escomptés.

"Elle ne fait pas honneur à l'Université... elle ne répond pas aux besoins et aux espérances que l'on avait le droit d'attendre d'elle...le Docteur Chailley-Bert n'offre pas de bien grandes garanties" (7).

L'autorité et la compétence du professeur Chailley-Bert remises en question, l'organisation des études questionnée, il n'en fallait pas plus, pour qu'à l'issue d'événements internes, le fragile équilibre de l'édifice ne bascule.

Les élèves de la première promotion de l'ENEP sont en grande partie des instituteurs ou des éducateurs formés dans les structures de l'enseignement du primaire supérieur. Cet enseignement débouche sur l'examen du brevet supérieur nécessaire pour enseigner dans les écoles primaires comme maître, ou pour s'inscrire au CAEP. Ces élèves de l'ENEP naissante sont donc éloignés des caractéristiques de l'enseignement universitaire que le professeur Chailley-Bert veut promouvoir dans sa grande Ecole. Le programme des études montre l'étendue des matières scientifiques enseignées (8). L'ambition de Chailley-Bert est, en effet, dans la continuité du projet de Georges Demyeny, prolongé par le professeur Langlois, de faire admettre l'Education Physique au sein de l'Université. Pour l'heure la structure de l'ENEP est au sein de la faculté de médecine. Il faut lui donner matière et programme d'étude pour qu'elle soit acceptée réellement. Mais ces nombreux cours magistraux théoriques (9) sont trop éloignés des préoccupations premières des élèves de l'ENEP, plus pragmatiques. Leur formation spécialisée leur a donné, jusqu'alors, des éléments débouchant sur des pratiques de terrain. Ils savent déjà agir dans le domaine pédagogique. Ils ne sont pas des étudiants ordinaires de l'Université dont ils ne connaissent pas les caractéristiques et à laquelle ils ne vouent symboliquement aucun attachement.

Le régime des études auquel sont soumis les premiers élèves de l'ENEP ne correspond pas à leurs aspirations.

Ont-ils apprécié, d'autre part, la nomination du professeur Chailley-Bert à la direction de l'ENEP? N'oublions pas que le professeur Latarjet fut présenté pour occuper le poste de directeur de l'ENEP. Il est le président du jury de la première partie du CAPEP et les premiers éneptiens furent pour la plupart ses élèves au Cours Supérieur (10).

Le professeur Latarjet connaît le monde de l'enseignement primaire. Il a travaillé avec les instituteurs (11). Sans doute se rapproche-t-il davantage des conceptions éducatives des élèves de l'ENEP.

Lors de l'examen de fin de deuxième trimestre, les élèves de 2<sup>ème</sup> année se plaignent de surmenage auprès du directeur de l'Ecole. Ils demandent la dispense de certaines épreuves pratiques. Cette dispense ne leur est pas accordée. Ils refusent collectivement, le jour de l'examen, d'exécuter les exercices demandés. Traduits devant un conseil de discipline, ils préfèrent plutôt que de s'y rendre, demander l'arbitrage du sous-secrétaire d'Etat (12).

Le nouveau ministre de la Santé publique et de l'Education physique, Ernest Laffont, mettant en cause l'autorité du professeur Chailley-Bert et des professeurs de l'E.N.E.P., autorise les élèves recalés à l'examen, à repasser leurs épreuves et nomme une Commission chargée d'étudier la question du C.A.P.E.P. et des études à l'E.N.E.P. Cette Commission, divine surprise, est présidée par le professeur Latarjet. Désavoué, le professeur Chailley-Bert abandonne la direction de l'E.N.E.P., mais reste à la tête de l'IREP de Paris, plébiscité par les responsables de la faculté de médecine. Les responsables de l'Université de Paris, fort mécontents de la décision prise à l'encontre du professeur Chailley-Bert, récupèrent les locaux mis à la disposition de l'Ecole Normale d'E.P.

Ernest Loisel est nommé directeur de l'Ecole Normale d'E.P. à la rentrée universitaire de 1935-1936. Cette année commence mal. Les élèves de

l'E.N.E.P., sans locaux, doivent suivre les cours théoriques dans des installations précaires du ministère de la Santé publique, rue de Tilsit, et aller au stade Rolland Garros pour les cours pratiques (13).

## Un nouveau directeur à l'ENEP

Le nouveau directeur de l'ENEP est un Inspecteur d'Académie agrégé de lettres. Il accepte le poste à la demande du Ministre de l'Education nationale.

"Il est inutile de présenter Ernest Loisel aux lecteurs d'Education Physique et Sports. On se souvient dans quelles circonstances, en 1935, alors qu'il était Inspecteur d'Académie à Rennes, il s'était signalé sans le vouloir, à l'attention du Ministre de l'Education Nationale" (14).

Il vient d'écrire un ouvrage sur l'EP. "Les bases psychologiques de l'éducation physique" qui a un grand retentissement. Ernest Loisel ne connaît pas encore le monde de l'éducation physique.

"C'est alors que, sans que rien ne l'eut annoncé aux milieux intéressés, un ouvrage magistral "Les bases psychologiques de l'Education Physique", répondant exactement aux préoccupations de l'heure, parut chez Nathan, montrant à quel point un Universitaire et un Pédagogue avaient approfondi les problèmes de l'Education Physique, étudié ses méthodes et médité sur ce magnifique moyen qu'il nous est donné d'utiliser pour agir sur la personnalité de l'enfant" (15).

Mais c'est un enseignant convaincu de la valeur des principes de l'école active qui voit dans l'éducation physique un moyen de viser à l'éducation totale et globale. C'est ce qui en fait un adepte de la méthode naturelle de Georges Hébert.

Ernest Loisel va se révéler un directeur à l'écoute de ses professeurs et de ses élèves qui travaillent dans des conditions très médiocres.

"Sa forte personnalité ne s'imposa pas avec une autorité brutale mais sut gagner les cœurs. La bonté de son regard adoucissait ce que le visage pouvait avoir de rude, et rendait bienveillant un accueil qui ne se dérobait en aucune conjoncture" (16).

L'ensemble des cadres et des pensionnaires de l'ENEP attendaient une prise en charge plus dynamique par l'Etat de cette Ecole Normale qui passait sous son entière responsabilité à la rentrée 1935-36. Loisel a dû sans aucun doute multiplier les actions personnelles auprès des responsables ministériels, dans le but d'améliorer les conditions matérielles de son école. Mais la décision de la faculté de médecine, décidant de récupérer les locaux mis à la disposition de l'ENEP en raison du renvoi de Chailley-Bert, a vraisemblablement pris de court les autorités.

## Création de l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'Ecole Normale d'Education Physique

Le 22 septembre 1936, Raymond Dessendier, professeur d'éducation physique tout juste sorti de l'E.N.E.P. (il est de la promotion 1933-35), fait parvenir à la préfecture de Paris un courrier dans lequel il manifeste son intention de fonder une association ayant pour titre : l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'Ecole Normale d'Education Physique (17). Cette lettre est accompagnée de deux exemplaires des statuts de l'association dont l'article premier énonce les buts :

"Association ayant pour but de maintenir entre les asso-



HYPER

25

eps n°227 - décembre 2004



## Histoire de l'Aeeps

ciés des liens d'amitié, de faciliter l'entraide matérielle et morale que cette amitié impose, de créer autour de l'école un faisceau de sympathies et de contribuer au développement de l'Education Physique et des Sports" (18).

A la lecture de ce courrier quelques phrases attirent notre attention :

"provisoirement administrée par le président. Dès que le bureau sera composé conformément à l'article 5 des statuts, l'association fera connaître les noms, prénoms, professions et adresses des membres du bureau" (19).

Ainsi, cette demande de création semble anticiper la réunion constitutive, le rassemblement des membres fondateurs. Si cette initiative individuelle apparaît comme un acte isolé, ce n'est pas le cas. Elle s'appuie sur une structure collective existante mais qui ne correspond plus aux objectifs nouveaux du groupement en question. Dessendier veut aller vite et en même temps donner de l'ampleur à cet acte fondateur.

L'action précipitée de Dessendier peut s'expliquer par les caractéristiques particulières de sa personnalité. Jean Zoro, au cours d'un entretien nous le décrit comme "quelqu'un qui apparaît fonceur et fantasque" (20). Il prendra, à plusieurs reprises dans sa carrière, des positions solitaires et intransigeantes pour la défense des élèves de l'ENEP et de l'établissement, allant même, pour respecter ses convictions, à l'encontre de son intérêt personnel. (Le déplacement de l'ENSEP garçons, en 1946, dans un bâtiment militaire, la redoute de Gravelle, est ressenti amèrement par les anciens de l'ENEP. Dessendier dans un article lancé comme un "cri d'alarme" (21), fustige les responsables malhonnêtes et incompetents qui ont transféré les "jeunes étudiants du cadre supérieur" (22), dans "un chantier installé dans l'enceinte d'une redoute datant de 1846 et faisant partie des points d'appuis des fortifications de Paris avant 1870..." (23).

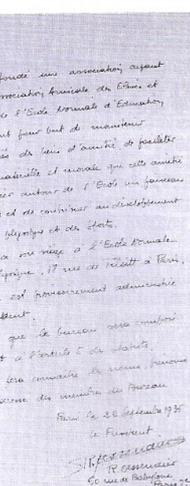
Dans sa diatribe, il revendique pour l'Ecole un directeur faisant autorité en éducation physique et dans l'Université. Nostalgique, sans doute, de l'époque Loisel, et, certainement déçu du peu de résultat obtenu par les démarches du bureau de l'Amicale, il démissionne du C.A. lors de l'Assemblée Générale du 26 mai 1947, délaissant ses projets concernant "Les notes techniques".

Jacques Thibault, dans un article qui résume une partie de son itinéraire d'enseignant d'EPS, rapporte à propos de Raymond Dessendier une impression qui confirme le témoignage de Jean Zoro : "Raymond Dessendier qui assure quelques cours est un personnage qui éveille notre curiosité. Ecologiste avant la lettre, il arrive à l'école sur une bicyclette horizontale et professe sur nombre de sujets des opinions non conformistes, alors mal perçues, mais dont j'ai réalisé par la suite la pertinence et l'utilité" (24).

La démarche officielle de Dessendier aboutit. La préfecture de police de Paris délivre un récépissé de déclaration d'association sous le numéro 173 923. L'insertion au Journal Officiel du n° 237 est datée du 9 octobre 1936.

## Une Amicale à l'ENEP, symbole de grande école normale supérieure

Il existe déjà en 1935, à Paris, une association amicale d'éducation physique : l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut d'Education Physique de l'Université de Paris et de l'Ecole Normale. Cette association publie une revue intitulée Pour mieux servir l'E.P. (25). Les anciens élèves de l'ENEP peuvent adhérer à cette association. Elle fonctionne lorsque le professeur Chailley-Bert cumule les responsabilités de l'Institut d'EP de Paris et de l'ENEP. En 1936, Ernest Loisel est le directeur de l'ENEP. Mais Chailley-Bert, à qui la promotion 1933-35 s'est opposée, est toujours le directeur de l'Institut d'EP de Paris. C'est lui qui a fait exclure alors l'ENEP de la faculté de médecine de Paris, provoquant ainsi les problèmes matériels auxquels se confrontent les élèves et professeurs de l'ENEP.



La création de cette nouvelle association marque la fin définitive de la relation de l'Institut d'E.P. de Paris avec l'ENEP qui se distingue des Instituts d'EP, rattachés aux facultés de médecine des universités. C'est affirmer symboliquement l'espoir d'une intégration universitaire, différente et autonome des facultés de médecine, par le canal des grandes Ecoles Normales Supérieures, marquant le début d'une conception nouvelle de la formation des professeurs d'éducation physique.

En 1936, il existe au sein de chacune des Ecoles Normales Supérieures une association d'anciens élèves qui contribue à pérenniser les traditions en usage. Le projet des créateurs de l'ENEP est d'élever celle-ci au rang d'Ecole normale supérieure afin de permettre à l'éducation physique d'intégrer l'Université. Créer une association amicale d'élèves et d'anciens élèves, c'est se munir d'un moyen pour perpétuer des habitudes de fonctionnement et pour les élever au rang de tradition. C'est se donner ainsi, un des signes distinctifs des Grandes Ecoles.

L'ENEP deviendra plus tard l'Ecole Normale Supérieure d'EPS et sera intégrée dans l'intersyndicale du Cartel des Grandes Ecoles dans les années 1950 avec les autres cinq Ecoles Normales Supérieures (l'école de la rue d'Ulm, celle de Sèvres, de Saint Cloud, de Fontenay et l'ENSET). Un étudiant de la future ENSEPS (Jacques Rouyer), en deviendra même le président en 1960 (26).

Le comité d'organisation du bal de l'Education physique, première structure de rassemblement

### Le comité d'organisation du bal de l'Education physique, première structure de rassemblement

Le 28 mars 1936, un comité d'élèves et d'anciens élèves de l'ENEP organise "le premier bal de l'EP" (27). Cette manifestation annoncée à grand renfort de publicité est "donnée au profit de la Caisse de Secours des élèves et anciens élèves de l'ENEP pour

venir en aide aux étudiants dans la gêne et aux jeunes professeurs d'Education physique dont vous connaissez la situation" (28).

A cette période, en effet, les élèves et jeunes professeurs ne sont pas assurés en cas d'accident dans l'exercice de leur fonction par l'administration. Si bien que la plupart du temps c'est la solidarité professionnelle, sous forme de dons, qui aide, en cas de problème grave, les élèves ou professeurs nécessiteux.

Mettre sur pied ce premier bal de l'EP c'est montrer le sens de l'organisation des professeurs d'éducation physique et leur capacité à élaborer une soirée de grande qualité avec l'objectif de hisser la réputation de l'éducation physique.

"...pour les trouver ensuite plus unis dans la volonté de donner à l'Education physique la place qu'elle doit avoir dans le pays." (29)

C'est l'occasion enfin, de rencontrer les décideurs officiels et de pouvoir évoquer avec eux les difficultés que rencontrent les enseignants et élèves de l'Ecole Normale d'Education Physique.

Raymond Dessendier s'est chargé de coordonner les différentes opérations nécessaires à l'organisation de ce bal, qui s'est tenu dans les salons de l'hôtel du Palais d'Orsay sous le haut patronage et la présidence de monsieur le Ministre de la Santé publique et de l'Education Physique, Louis Nicolle. Les différentes factures, de la location des salles, de matériel, de droits d'auteurs et de perception de taxes sur les spectacles, conservées dans les archives de l'AEEPS, prouvent que cette soirée fut importante (30).

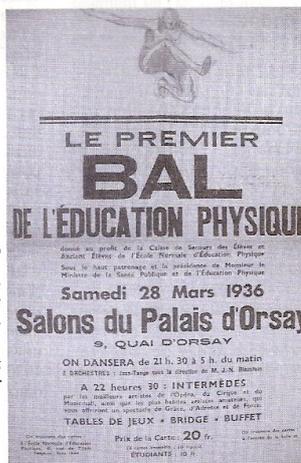
Les articles de différents journaux, dont l'Auto, attestent d'une certaine réussite :

"Le premier bal de l'Education physique, organisé par les élèves et anciens élèves de l'Ecole Normale d'EP, avait réuni une très brillante assistance... parmi les personnalités qu'accueillait M. Loisel, directeur de l'Ecole, on remarquait M. Nicolle, Ministre de l'Education Physique; M. de Moustier; les représentants des ministres de la Guerre de la Marine et de l'Air..." (31).

C'est pour travailler à la réalisation de ce "Premier Bal de l'Education Physique" que se rassemblèrent les membres fondateurs de l'Association. Les buts invoqués dans l'article 1 des statuts de l'Association conservent le caractère d'entraide évoqué dans les lettres d'annonce du bal. Par la suite, le coordinateur du Comité d'organisation devient le premier Président d'une association plus ambitieuse.

A la direction de l'ENEP, Loisel est aux prises avec des problèmes matériels évidents. Il faut donc attirer l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés de l'Ecole, tout en montrant son savoir faire et son esprit hardi. Une manifestation ponctuelle comme un bal, peut devenir une vitrine pour l'Ecole et avoir un impact dans la sphère de l'éducation physique française. Mais cette action est bien trop éphémère pour peser suffisamment sur les décideurs politiques

et les responsables administratifs. D'autant plus que ceux-ci voient leur situation se modifier au gré des événements sociaux et politiques. Cinq semaines seulement après le premier bal de l'EP, les résultats des élections législatives emportent les personnalités politiques s'occupant d'Education physique et dénouent les liens



tionnels que Loisel avaient pu tisser au cours de cette soirée.

## Le contexte des années du "Front populaire"

Après les élections législatives et le second tour du 3 mai 1936, le Président Albert Lebrun charge un socialiste, Léon Blum, de constituer un gouvernement. Ce gouvernement du Front Populaire, investi le 4 juin 1936, va pouvoir appliquer son programme de réformes sociales qui l'a porté au pouvoir. Mais le climat social ne s'apaise pas. Des grèves massives vont accélérer l'adoption de nouvelles mesures législatives prévues par le programme du Front Populaire mais que la rue craignait devoir attendre. Aux acquis des accords Matignon s'ajoutent les 15 jours de congés payés du 11 juin 1936 et la semaine de 40 heures du 12 juin 1936 (32).

L'été 1936 est pour les salariés un temps euphorique où enfin leurs aspirations peuvent se concrétiser. C'est une période au cours de laquelle les verrous, liés à des pesanteurs patronales ou administratives, peuvent, semble-t-il, sauter devant des propositions légitimes. Les différentes revendications ont des chances d'aboutir si elles sont portées par des rassemblements puissants d'individus, unis derrière des objectifs communs.

La création d'une association est un élément pour développer les conditions nécessaires pour bénéficier d'une écoute et rendre possible l'expression de propositions. L'Amicale (33) peut devenir la structure associative dans laquelle s'expriment des revendications. La période est favorable à ce type de démarche. L'état d'esprit qu'elle suscite joue pleinement dans la démarche de Dessendier.

## En 1936, l'orientation gouvernementale concernant l'Éducation physique

Dans ce premier gouvernement Blum, l'éducation physique rattachée au ministère de l'Éducation Nationale, est administrée par un sous-secrétariat d'Etat tenu par un médecin, Pierre Dezarnault. Sa qualité de médecin et son action dans le précédent gouvernement inquiètent, le monde de l'éducation physique. Sous la législation précédente, Dezarnault avait été rapporteur des crédits de la Santé publique devant la chambre et n'avait pas manqué d'y critiquer avec sévérité les budgets régressifs des derniers exercices. La crainte est de voir le titulaire de l'éducation physique, penchant naturellement du côté de son corps d'origine, mettre en avant l'aspect sanitaire de l'éducation physique plutôt que son côté culturel et scolaire. Nous avons donc dans ce premier gouvernement du Front Populaire, en ce qui concerne l'éducation physique et le sport, deux Sous-secrétariats : pour l'Éducation Physique un rattachement à l'Éducation Nationale, mais dirigé par un médecin, et pour les Sports un rattachement au ministère de la Santé, tenu par un médecin, Henri Sellier, qui milite pour l'amélioration de l'hygiène publique en donnant une place importante au sport.

*"La pratique au grand air des exercices physiques devient ainsi le complément indispensable des mesures d'hygiène que, dans un effort de plus en plus large, la société prend en faveur des masses populaires. Tout ce que l'Etat dépense pour la sauvegarde de la santé des jeunes représente une économie certaine. Le terrain de sport est le rival du sanatorium ou de l'hospice" (34).*

Pour des responsables avertis des problèmes de l'éducation physique, comme le sont les administrateurs et les professeurs de l'ENEP, le retour des

politiciens médecins, chargés des services s'occupant de la pratique physique, est inquiétant, même si le projet d'ensemble leur paraît attractif. Ils vont œuvrer pour éviter que l'emprise médicale sur l'éducation physique ne soit pas totale. Les professeurs d'éducation physique trouveront un appui momentané auprès de la Fédération Générale de l'Enseignement (35) et de la revue l'Éducation Physique, de Georges Hébert. Ce dernier ne rassemble-t-il pas l'opinion d'un grand nombre d'enseignants lorsqu'il écrit :

*"La façon brutale et spontanée dont la Fédération de l'Enseignement vient, par un ordre du jour, de repousser la candidature d'un certain médecin, pour un haut poste officiel, constitue un acte de défense naturelle, si l'on peut dire. Un sentiment de révolte se produit, en effet, instinctivement, chez les maîtres, à la pensée que la jeunesse saine et virile puisse être confiée à quelque personnage indigne du noble titre d'éducateur."*

*Depuis le mois de mai 1936, la direction générale des services de l'Éducation physique est entièrement dans les mains des médecins" (36).*

Avant la rentrée de 1936 les conditions de travail à l'ENEP sont toujours aussi précaires et médiocres. *"Pour suivre les cours, les élèves devaient se rendre tantôt à la Faculté de Médecine, tantôt dans une salle prêtée par le Ministre de la Santé publique, rue de Tilsit, tantôt sous les gradins du Stade Roland Garros. Cette précarité des locaux a marqué toute la période pendant laquelle M. Loisel exerça ses fonctions..." (37).*

Les nouvelles provenant du Sous-secrétariat d'Etat à l'Éducation Physique, n'incitent pas à l'optimisme, puisque les crédits destinés à l'ENEP, par le décret du 14 août 1936, sont rognés par le Sénat. Sur les 59000 francs d'augmentation en matériel que propose le gouvernement, le Sénat n'en vote que 35000, le 7 septembre (38).

Les requêtes de Loisel auprès des autorités de l'éducation physique, soumises au pouvoir politique médical, ne sont guère suivies d'effet. Le personnel et les élèves de son établissement grondent de plus en plus devant l'immobilisme administratif.

Le canal hiérarchique n'est que moyennement efficace pour faire remonter les informations et les revendications concernant l'ENEP.

## L'ENEP a-t-elle des alliés ?

Nul doute, que le Directeur, très proche des élèves, qu'était Loisel, a dû rechercher à de nombreuses reprises l'amélioration matérielle de son Ecole. Mais, début septembre 1936, la situation semble bloquée. Une organisation syndicale peut-elle aider l'ENEP dans ses revendications ? Le Syndicat National des Professeurs d'Éducation Physique de l'Enseignement Secondaire existe depuis le 2 juillet 1926. Il est rattaché à la Fédération Générale de l'Enseignement et à la Fédération des Syndicats de Fonctionnaires. Mais il ne représente qu'un effectif très réduit (39). Les 194 adhérents recensés en 1934 sont principalement préoccupés par la revalorisation de leur "traitement de famine" (40). A la FGE, on retrouve 77000 instituteurs et 4600 professeurs du secondaire. Il est évident, dès lors, que les problèmes de l'Éducation Physique sont noyés dans les revendications de la FGE, et ceux de l'ENEP, sont à peine évoqués au cours des réunions du SNEP de l'Enseignement secondaire. De ce point de vue, là aussi, l'ENEP se trouve isolée face à ses difficultés.

Loisel apprécie le travail de Georges Hébert, en qui il salue le propagandiste du mouvement "vivant" : *"Le mouvement vivant, c'est le mouvement naturel, le geste qui répond à nos besoins, qui correspond à notre structure et extériorise nos fonctions. Il appartenait à Georges Hébert d'en faire l'objet*

*de sa méthode, la méthode naturelle, la dernière venue d'entre nos méthodes" (41).*

Dès la rentrée 1935, Loisel déjà acquis aux principes de l'hébertisme, qu'il rapproche des méthodes d'école active, favorise l'introduction de la méthode naturelle à l'ENEP (42). Mais Georges Hébert par ses prises de positions doctrinaires s'est mis en marge de l'intelligentsia de l'éducation physique. Pour aboutir dans ses démarches, Loisel ne peut s'appuyer sur les opinions émises par la revue d'enseignement et de critique de Georges Hébert, *L'Éducation physique*, même si elle est très lue par les éducateurs physiques.

## L'Amicale, maillon essentiel d'un processus de prise de conscience identitaire

Travaillant dans des conditions précaires, et pour le moins inadaptées, sans un espoir prochain d'amélioration, en raison des restrictions budgétaires, le Directeur et les professeurs de l'ENEP ont du mal à envisager comment ils vont bien pouvoir œuvrer pour le renouveau de l'Éducation Physique auquel ils aspirent. De plus, en raison des choix politiques du moment, ils risquent de se trouver de nouveau confrontés, à la sphère médicale de l'éducation physique. Il ne leur reste plus d'autre choix que de créer une force au sein même de l'École normale. L'appui d'une association regroupant les élèves et les anciens élèves de l'ENEP apparaît comme une éventualité. Loisel voit sans doute dans la constitution de cette association amicale un moyen bienvenu pour partager ses problèmes et d'en différer les conséquences.

Cette association semble avoir plusieurs fonctions. Au sein de celle-ci s'expriment les colères, les frustrations et les espoirs. Elle a le double avantage d'être à la fois structure de revendication, atténuant la charge du directeur, et, en même temps, structure interne de proposition, renforçant l'action de Loisel face à l'administration centrale et au pouvoir politique.

Il va œuvrer à son démarrage, appeler à son essor, concrétisant ainsi les désirs de ses professeurs et élèves.

*"Nous renouons la tradition hélas! Sans la présence effective de notre cher directeur, M. Loisel, décédé pendant la guerre et qui avait été le principal artisan de notre Amicale" (43).*

Loisel devient ainsi le porte parole d'une autre conception de l'éducation physique. Il multiplie aussi les démarches pour la revalorisation du statut de professeur d'éducation physique à égalité de considération et de traitement des autres professeurs. (Il donne ainsi entre 1936 et 1939 de nombreuses conférences, certaines retransmises à la radio). Dans l'histoire contemporaine de l'Éducation Physique, Loisel est considéré comme le personnage qui marque le passage d'une éducation physique thérapeutique à une éducation physique à prétention pédagogique (44).

Les historiens de l'Éducation physique considèrent avant tout son ouvrage, et quelquefois, son discours de prise de fonction à l'ENEP. Pour Philippe Liotard, le processus de dépassement identitaire de Loisel est travestissement et illusion dans la mesure où son action reste du domaine institutionnel, donc extérieure au groupe enseignant. Pour lui *"avant que l'identité de l'EP soit pensée par les cadres de l'éducation physique au sein même de cette école... il faudra attendre que se constitue un corps d'enseignants suffisamment conscient de sa réalité socio-historique pour revendiquer son identité" (45).*

Bien sûr, l'identité nouvelle que Loisel détermine

## Histoire de l'Aeeps

pour les professeurs d'éducation physique ne peut s'intérioriser sans leur prise de conscience professionnelle au sein d'un groupe constitué. Mais on ne peut réduire le rôle de Loisel à l'impact provoqué par la parution des *Bases psychologiques de l'éducation physique* (46), et, à sa position institutionnelle de directeur de l'ENEP.

C'est oublier à quel point Loisel a œuvré, parfois jusqu'au découragement, pour améliorer le sort de son école et le statut des professeurs d'éducation physique. De plus son engagement en faveur de l'Amicale doit se concevoir comme la mise en application d'une des phrases d'introduction de son ouvrage : "C'est en éducateur parlant à des éducateurs que nous aborderons la question de la pédagogie de l'éducation physique" (47).

Il se range, au sein de l'Amicale, du côté des éducateurs, en devient le chef de file.

"Mais je relis avec émotion l'appel que M. Loisel inscrivait en 1939 en tête du premier bulletin, car le silence durement imposé à M. Loisel est scellé par la mort, triste conséquence d'une injustice trop profondément sentie" (48).

Pour nous, Loisel, en appelant au regroupement autour de l'École Normale d'Éducation Physique au sein de l'Amicale, peut être considéré comme "le passeur" qui permet d'accéder à cette prise de conscience identitaire.

Ainsi, par les actions qui se développent à l'Amicale, par l'état d'esprit qu'y s'y génère, cette structure associative apparaît comme le maillon qui manquait en 1935 à Loisel pour impulser la conception éducative de l'éducation physique. Pour lui, ce n'est désormais, en 1939, qu'une question de temps. Les professeurs d'éducation physique formés à l'ENEP sont de plus en plus nombreux et restent, au sein de l'Amicale, fidèles aux principes acquis au cours de leurs études. Nous savons que la guerre mettra un terme à ses aspirations. Mais la voie est tracée et l'esprit amicaliste traverse intact la période trouble de la seconde guerre mondiale au point de générer diverses formes d'entraide, dont la plus belle réalisation s'avère être les *Notes techniques*.

La création d'une Association Amicale, qui se donne pour objet "de créer autour de l'École un faisceau de sympathies", tout en "maintenant entre les associés des liens d'amitié" (49), se conçoit comme un acte fort de positionnement, face à un environnement social présumé hostile. L'adversité renforce la cohésion des personnes ayant les mêmes problèmes. L'émergence de cette Association Amicaliste n'est pas seulement une entreprise anodine destinée à abriter l'organisation de bals et de rassemblements futiles. Parvenir à créer une structure, qui matérialise le sentiment "d'attachement" des élèves et professeurs à leur école, qui symbolise ensuite un esprit de "corps" et défende une orientation nouvelle de l'Éducation Physique, semble plus conforme à la nature de l'engagement des membres fondateurs. Cet esprit militant, ancré dans la défense de la valeur de leur discipline pour l'éducation des jeunes, va s'amorcer à l'ENEP et se développer au sein de l'Amicale. Celle-ci nous apparaît comme l'entité au sein de laquelle se développe la prise de conscience de l'identité professionnelle des professeurs d'éducation physique d'un genre nouveau. Les réalisations futures des amicalistes dans le domaine de la formation et la formation continue des professeurs d'EPS sont l'expression de cet élan passionné original. Ce dernier fait partie de l'héritage de notre profession et, à ce titre, mérite d'être évoqué sous forme de rappel. ■

(1) Ce thème fait toutefois l'objet d'un travail réalisé dans le cadre d'un mémoire de DEA d'Histoire contemporaine soutenu en 2003 à l'Université de Provence, Aix-Marseille I. (Abonnen Denis, *L'AEEPS: le fonctionnement et le rôle entre 1936 et 1958 d'une structure associative à l'origine de la formation professionnelle continue des professeurs d'EPS.*)

(2) Nous écrivons "Anciens" avec une majuscule pour nommer les anciens élèves de l'ENEP ou plus tard ENSEP.

(3) J.O. du 20/08/1931.

(4) "Diplômes et nombre de postes", *L'éducateur physique*, août 1932, *Bulletin de la Fédération Nationale d'Éducation Physique*, cité par Jean Zoro, *Images de 150 ans d'éducation physique et sportive*, Éditions AEEPS, Paris, 2002, 395 p., p.305.

(5) Sport et santé, novembre 1932.

(6) Décret du 12/08/1933

(7) *L'Auto*, 21/02/1934, cité par le Comité de rédaction présidé par Georges Hébert, "ce que nous pensons", *L'Éducation physique*, éditeur Vuibert, Paris, n° 30, avril 1934, p. 112.

(8) Arrêté du 22/10/1933 J.O. du 23 et 24 /10/1933.

(9) Le personnel enseignant est constitué de trois professeurs d'EP et de treize médecins.

(10) On reconnaît, sur les photographies proposées par l'ouvrage de Jean Zoro pour illustrer le *Cours Supérieur de 1932 et 1933*, mesdemoiselles Fromental et Bazet, messieurs Paganel, Cassagne, André et Guimier qui faisaient partie de la première promotion de l'ENEP. Jean Zoro, *Images de 150 ans d'E.P.S.*, op.cit.p.67 et 305

(11) *Expérience de la classe de santé en 1931-32 dans une école primaire de Lyon.*

(12) le Comité de rédaction présidé par Georges Hébert, "Des récents événements de l'École Normale d'EP", *L'Éducation physique*, éditeur Vuibert, Paris, n° 35, juillet 1935, p.185.

(13) le Comité de rédaction présidé par Georges Hébert, "Les tribulations de l'École Normale d'E.P.", *L'Éducation physique*, éditeur Vuibert, Paris, n°37 janvier 1936, p.22.

(14) Surrel Yvonne, "L'apprentissage du mouvement. (Préface de)", *Revue EPS*, Ed. EPS, Paris, n°20, janvier 1954, p.3.

(15) Surrel Yvonne, op. cit.

(16) L'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP, "Avant-propos", *Loisel Ernest, Bases psychologiques de l'éducation physique*, Bourelle, Paris, 1955, p. 5.

(17) Archives de la sous-préfecture d'Anthony, pièce n° AY03859.

(18) Archives de la sous-préfecture d'Anthony, pièces n° AY03853 à AY03857.

(19) Archives de la sous-préfecture d'Anthony, ibidem.

(20) Entretien avec Jean Zoro, 3mars 2003.

(21) Dessendier Raymond, "Cri d'alarme", bulletin de l'Amicale, n° 8, décembre 1946, p. 2.

(22) Raymond Dessendier, ibidem.

(23) Raymond Dessendier, ibidem.

(24) Thibault Jacques, "De l'école nationale à l'école normale supérieure d'éducation physique et sportive", *E.P.S.*, n°234, mars-avril 1992, p.9-14, p. 13.

(25) "École Normale d'Éducation Physique et Institut National d'Éducation Physique", Sabournin Jean, *L'Éducation physique*, n°34, avril, mai, juin 1935, p. 93.

(26) Jean Zoro, "Le Cartel des ENS",

*Images de 150 d'EPS*, p.313.

(27) Affiche du premier bal, Archives de l'A.E.E.P.S., pièce n°1-1936.

(28) Raymond Dessendier, "lettre envoyée au Ministre chargé de l'EP et aux présidents de fédérations", le 14 mars 1936, Archives de l'AEEPS, pièce n° 1936-5.

(29) Raymond Dessendier, op. cit.

(30) Archives de l'AEEPS, pièces 1936-1 à 1936-11

(31) "Le premier Bal de l'EP a obtenu un très succès", *L'Auto* du mardi 31 mars 1936.

(32) Lois promulgués le 20 juin et le 21 juin 1936

(33) Nous raccourcirons ainsi l'expression: l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP. Cette association est connue, par la suite, sous cette appellation.

(34) Sellier Henri, "création d'un Conseil Supérieur des Sports. Rapport au Monsieur le Président de la République", *J.O. du 20/07/1936.*

(35) La FGE est la Fédération Générale de l'Enseignement. La CGT parraine en 1928 la FGÉ qui comprend lors de son congrès constitutif de 1928 16 syndicats, dont un petit syndicat récemment créé, celui des professeurs d'Éducation Physique. (Attali Michaël, *Syndicalisation et professionnalisation des enseignants d'Éducation Physique entre 1945 et 1981*, thèse, Paris X Nanterre, STAPS, co-dirigée par Defrance Jacques et Bock Fabienne, 2002, 560 p., p.46)

(36) Georges Hébert, "La voix de l'opinion publique", *L'éducation physique*, n°42, avril, mai, juin 1937, p.84.

(37) Surrel Yvonne, Directrice de l'ENSEP de jeunes filles, Introduction à l'article posthume de Loisel Ernest, "L'apprentissage du mouvement", *Revue EPS* n° 20, p. 3.

(38) Ory Pascal, op.cit., p.29.

(39) Attali Michaël, op. cit., p.47

(40) Expression employée par Lemaire secrétaire Général du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire.

(41) Loisel Ernest, "L'Éducation physique et le sport dans l'enseignement", extrait d'une conférence faite le 23 novembre 1937 au palais de l'Enseignement à l'Exposition Internationale, archives de l'AEEPS, Loisel 1937-2. P. 1-12, p.4. )

(42) L.P., "La méthode naturelle à l'École Normale d'Éducation Physique", *L'Éducation Physique*, n°39, juillet-août-septembre 1936, p.222.

(43) Le Bureau de l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP, "Le Bureau à tous les Anciens", *ENEP*, Paris, n° 2, avril 1945, p. 2.

(44) Liotard Philippe, "La bascule identitaire de l'éducation physique des années 30", *L'identité de l'éducation physique au XXème siècle*, Editions AFRAPS, 1993, p.297-310, p.307.

(45) Liotard Philippe, op., cit., p. 308.

(46) Loisel Ernest, *Les bases psychologiques de l'éducation physique*, Paris, Fernand Nathan, 1935.

(47) Loisel Ernest, op. cit., p.8.

(48) Poirion M., "Le directeur aux Anciens de l'École", *Bulletin de l'Amicale* n°2, avril 1945, p. 1.

(49) Dessendier Raymond, lettre, op.cit.